

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'enseignement supérieur**  
**et de la recherche scientifique**

**Ouverture de la vingt sixième (26ème) session**  
**de la commission universitaire nationale.**

La Direction des Ressources Humaines porte à la connaissance des maîtres de conférences classe A, remplissant les conditions d'accès à l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de professeur, de l'ouverture de la vingt sixième (26ème) session de la commission universitaire nationale.

A cet effet, les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s à se rapprocher de l'administration de leur établissement d'exercice afin de retirer les formulaires de candidature qu'ils devront renseigner et faire viser par le responsable de leur unité d'enseignement et de recherche d'affectation.

Ce formulaire renseigné et visé devra accompagner le dossier de candidature dont la composition demeure identique à celui demandé pour la session précédente.

Les documents relatifs aux activités d'enseignement, de recherche et d'encadrement ne devront retracer que celles effectuées après la date d'accès au grade de maître de conférences classe A.

Les dossiers devront être déposés auprès du secrétariat permanent de la commission universitaire nationale par les établissements ou, en cas de nécessité impérieuse, par les candidat(e)s eux-mêmes, avant le 14 décembre 2010.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**COMMISSION UNIVERSITAIRE NATIONALE**  
**Fiche de candidature**

**Nom :**

**Nom de jeune fille :**

**Prénom(s) :**

**Numéro de téléphone :**

**Date d'installation maître de conférences classe A :**

**Etablissement :**

**Date d'obtention du titre ou du diplôme d'accès au grade de maître de conférences classe A :**

- **Doctorat d'Etat :**
- **Habilitation universitaire :**

**Spécialité :**

**Signature du (de la) candidat(e).**

**Documents constituant le dossier de candidature**

<b>Dossier administratif (un exemplaire)</b>	<b><u>Nombre</u></b>
Demande manuscrite adressée au Président de CUN	
Attestation de travail récente	
Copie du diplôme de doctorat d'Etat ou de titre d'habilitation universitaire	
Copie de l'attestation d'équivalence (dans le cas d'un diplôme étranger)	
Copie de l'arrêté de maître de conférences classe A	
Curriculum vitae détaillé Copie des décrets et/ou des arrêtés de nomination à des fonctions ou postes supérieurs (organiques ou fonctionnels)	
Copie de la thèse d'Etat	
<b>Dossier pédagogique et scientifique (2 exemplaires)</b>	
Compte rendu des activités pédagogiques et scientifiques depuis la date d'accès au grade de maître de conférences classe A (visé par le chef de département)	
Copies des pages de garde des mémoires magister et thèses de doctorats ou doctorats d'Etat dirigés et soutenus accompagnées de copies des autorisations et des procès-verbaux de soutenances	
Copie des pages de garde des mémoires de fin d'études de masters encadrés et soutenus.	
Ouvrages pédagogiques édités	
Manuels pédagogiques édités	
Polycopiés édités	
Publications internationales (revues, périodiques, ouvrages, actes et proceedings édités)	
Publications nationales (revues, périodiques, ouvrages, actes et proceedings édités)	
Communications internationales	
Communications nationales	
Activités d'animation scientifique (organisation de colloques, expertise, membre de comité de lecture, chef ou membre d'un projet de recherche)	

**Visa du responsable (doyen de faculté, directeur d'institut  
ou chef de département (pour les écoles))**

**Signature du (de la) candidat(e)**

## **Critères de recevabilité scientifique**

### **Critères de recevabilité scientifique pour l'accès au grade de Professeur :**

#### **1<sup>ère</sup> variante :**

- Deux (02) publications dans une revue scientifique de renommée internationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Un (01) encadrement d'un magister ou d'un master soutenu.

#### **2<sup>ème</sup> variante :**

- Une (01) publication dans une revue scientifique de renommée internationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Deux (02) publications dans une revue scientifique de renommée nationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Un (01) encadrement d'un magister ou d'un master soutenu.

#### **3<sup>ème</sup> variante :**

- Une (01) publication dans une revue scientifique de renommée internationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Deux (02) actes ou proceedings édités.
- Un (01) encadrement d'un magister ou d'un master soutenu.

#### **4<sup>ème</sup> variante :**

- Une (01) publication dans une revue scientifique de renommée internationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Une (01) publication dans une revue scientifique de renommée nationale où le candidat doit figurer comme auteur principal ou en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position.
- Un (01) acte ou proceeding édité.
- Un (01) encadrement d'un magister ou d'un master soutenu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMMISSION UNIVERSITAIRE NATIONALE

## GRILLE D'EVALUATION

### CANDIDATURE AU GRADE DE PROFESSEUR

SESSION :

NOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE:.....

PRENOM (S): .....

ETABLISSEMENT: .....

DIPLOME OU TITRE :.....

DATE D'OBTENTION: .....

SPECIALITE :.....

DATE D'ACCES AU GRADE DE MAITRE DE CONFERENCES CLASSE « A »:.....

<b>A - Activités pédagogiques</b>	<b>Nombre</b>	<b>Notation</b>
A-1 Années d'enseignement en premier cycle	01point /année	
A-2 Années d'enseignement en Graduation	01point /année	
A-3 Années d'enseignement en second cycle (master)	01point /année	
A-4 Années d'enseignement en post- Graduation	01point /année	
A-5 Ouvrages pédagogiques édités	02,5 points/ ouv	
A-6 Manuels pédagogiques édités	02,5 points/ man	
A-7 Polycopiés édités	02,5 points/ poly (> à 100 pages)	

<b>B - Encadrement</b>	<b>Nombre</b>	<b>Notation</b>
B-1 Mémoires de fin d'études de masters encadrés et soutenus.	03 points/ mem/ 2 prem. 01point / 3ème	
B-2 Mémoires de magister dirigés et soutenus.	03 points/ mem/ 2 prem. 01point / 3ème	
B-3 Thèses de doctorat ou de doctorat d'état dirigées et soutenues	06 points /prem.thèse	

<b>C – Production et activités scientifiques</b>	<b>Notation</b>	<b>Total</b>
<p><b>C-1 Publications internationales</b>  - Revues et périodiques )  - Ouvrages édités*  - Actes et procedings édités</p> <p><b>C -2 Publications nationales</b>  -Revues périodiques  -Ouvrages édités  -Actes et procedings édités</p> <p><b>C -3 Communications</b>  - Internationales  - Nationales</p> <p><b>C -4 Responsable ou membre d'un projet de recherche</b></p> <p><b>C -5 Animations scientifiques</b>  -Organisation de colloque, expertise, membre de comités de lecture, .....)</p> <p>* autres que les ouvrages pédagogiques qui doivent être consignés dans le cadre A.</p>	<p>05 points/art  05 points/ouv  04 points/ape</p> <p>04 points/art  03 points/ouv  03 points/ape</p> <p>02 points/com  01 points/com</p> <p>04points/ CL  03points/ CE  02points/ME</p> <p>03 points</p>	





**Document à renseigner en cas d'ajournement du candidat :**  
**Motifs de l'ajournement (il y a lieu de préciser avec le maximum de détails les raisons de la décision prise par la section) :**

**Signature du président de section.**